



DEMANDE D'ACCREDITATION PRESSE

Cher(e) journaliste,

Le samedi 2 février 2019, la **9^{ème} Cérémonie des Magritte du Cinéma** récompensera les talents du cinéma belge. Cette Cérémonie, qui sera retransmise en direct sur La Deux (RTBF), se tiendra dans la salle Gold Hall du SQUARE à Bruxelles.

Afin de vous permettre de couvrir cet événement dans les meilleures conditions, nous vous invitons à nous adresser votre demande d'accréditation, avant le mercredi 16 janvier 2019, par retour de mail, en indiquant :

- **le nom du journaliste** (ou du photographe)
- **vos coordonnées complètes** (n° de gsm, adresse mail et adresse postale)
- **le nom du média** pour lequel vous allez couvrir la cérémonie
- **le type de reportage** envisagé et sa diffusion
- **si vous avez été accrédité(e) à l'une des éditions précédentes**, joignez à votre demande les article(s)/reportage(s) qui y ont fait suite.
- **une photo d'identité** (format jpeg, en pièce jointe).

La date limite pour déposer votre demande est fixée au **mercredi 16 janvier 2019**. Le service de presse se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande d'accréditation sur base de ces critères. Le nombre de journalistes par média est limité afin de permettre à tou(te)s de travailler dans de bonnes conditions.

La confirmation de votre accréditation vous parviendra par mail. Pour des raisons de sécurité, toutes les personnes accréditées recevront leurs badges par courrier/coursier à l'adresse mentionnée dans leur demande dans les jours qui précèdent la cérémonie. Plus aucun badge ne sera remis sur place le jour de la cérémonie. Le badge est nominatif et non cessible. Important, votre badge ainsi qu'une pièce d'identité seront indispensables pour accéder au SQUARE.

Veillez noter que l'accréditation presse ne donne pas accès à la Soirée des Magritte du Cinéma qui est uniquement accessible sur carton d'invitation (remis dans la salle de presse, le jour de la Cérémonie).

Cordialement,
Le service presse